Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-216203182-20251006-DEL26-06102025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/10/2025

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	étaples sur mer
Délibération n°26	Conseil Municipal du lundi 6 octobre 2025
Pôle Tourisme «Corderie»	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires

Le Lundi Six Octobre deux mille vingt cinq à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle Pédagogique de Maréis, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation : 23/09/2025

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 2

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 4

Nombre de votants : 29

Affiché le 10/10/2025

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Bernard GHESELLE, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints,** Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE , Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Coralie PREUVOST , Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Gérard ANDRÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERÉ. **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Adrien BACLET à Monsieur Grégory HURTREL.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Madame Laurence PLAISANT et Monsieur Xavier BRASSART.

Votants : 29

Secrétaire de séance : Madame Coralie PREUVOST

Objet : Acquisition d'un logiciel métier pour le service groupe de l'Office de tourisme et financée dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement en innovation touristique

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :	Approuver l'acquisition du logiciel et autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière

Considérant la nécessité pour le service « groupes » de l'Office de tourisme de se développer et de se moderniser,

Considérant l'opportunité d'acquérir un logiciel et de bénéficier d'une aide à son financement à hauteur de 50 % dans le cadre du dispositif de soutien à l'investissement en innovation touristique du Département,

Considérant le coût d'investissement de 8 600,00 € HT,

Considérant l'avis favorable de la commission n°3 « Rayonnement » en date du 18 septembre 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver l'acquisition d'un logiciel métier destiné à professionnaliser le service « groupes » de l'Office de tourisme d'Étaples-sur-Mer et à améliorer la prise en charge des visiteurs sur le territoire ;
- D'approuver le plan de financement de l'opération, réparti comme suit :

- 4 300,00 € HT au titre du dispositif de soutien à l'investissement en innovation touristique (50 %),
- 4 300,00 € HT en autofinancement par la Ville d'Étaples-sur-Mer (50 %)
- 100 € HT par mois de frais de fonctionnement et d'hébergement du logiciel ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide départementale au titre du dispositif de soutien à l'investissement en innovation touristique porté par le Département du Pas-de-Calais.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif auprès du prestataire retenu.

La délibération est adoptée par 29 voix pour.

Vu pour être affiché le 10 octobre 2025 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.